

## LE CONSEIL DU COMMERCE DE FRANCE

FAIT UN POINT SUR LES MESURES MISES EN PLACE POUR LES COMMERÇANTS  
APRÈS UN MOIS DE FERMETURE POUR LES COMMERCE NON ALIMENTAIRES.

William Koeberlé, président du Conseil du Commerce de France a participé de nouveau ce matin à la réunion téléphonique hebdomadaire avec Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, et l'ensemble des acteurs économiques.

Le président a remercié Bruno Le Maire et ses collaborateurs pour le travail fourni pour sauver les entreprises durant cette crise du Covid-19.

Il a ainsi précisé que les mesures de chômage partiel et le Fonds de solidarité avaient été bien accueillis par les commerces ainsi que les annonces de prolongation et de renforcement des mesures faites hier soir par le président de la République puis par Bruno Le Maire ce matin notamment sur les conditions d'accès aux aides et le relèvement à 5 000 € du 2<sup>ème</sup> étage du Fonds de solidarité pour les TPE employant au moins un salarié.

Toutefois, il n'en reste pas moins que selon l'enquête réalisée par Lugaxis pour le CdCF (3267 répondants représentant 1545 commerces indépendants et 1519 commerces franchisés ou associés et 192 responsables de réseau) réalisée la semaine dernière (voir PJ) auprès de 16 de ses fédérations adhérentes, l'inquiétude reste palpable. Il ressort de cette étude, que **91% des commerces non-alimentaires sont sans aucune activité**, et un mois après le début du confinement, **21% d'entre eux pensent à une fermeture définitive**, et ce chiffre monte à **30% chez les commerces indépendants** !

Une inquiétude qui ne peut être levée sans un message fort de soutien aux commerçants.

### Deux points de tension doivent être levés pour soutenir les commerçants

Le CdCF a bien entendu le message du président Macron qui maintient le confinement jusqu'au 11 mai. Cela fera donc deux mois de fermeture pour la majorité des commerces non alimentaires qui, sans possibilité de réaliser leur chiffre d'affaires, doit pour autant continuer à payer leur loyer et leurs charges fixes. **Le report de charges déjà annoncé ne suffira pas à sauver ces entreprises.**

De même, **les commerçants ont des difficultés pour accéder aux prêts garantis par l'Etat (PGE)**. En effet, la crise des gilets jaunes puis les mouvements sociaux ont eu pour conséquence depuis 18 mois de baisser les chiffres d'affaires et de réduire les marges. De plus, la plupart des commerçants ne sont pas propriétaires de leur magasin. Dès lors, les banques considèrent le commerce comme un secteur risqué y compris lorsque les commerçants n'ont jamais été en défaut de paiement, et refusent d'accorder les PGE malgré la garantie de l'Etat à hauteur de 90%.

Le CdCF souhaite que des solutions soient trouvées pour lever ces deux points de tension et permettre ainsi aux commerçants de retrouver des marges de manœuvre financière.

## **Travailler sur la sortie de crise pour donner de l'élan à la reprise de l'activité économique et commerciale en France**

Un message politique fort doit être porté pour donner de l'élan à la reprise de l'activité économique et commerciale dans notre pays. Le Conseil du Commerce de France travaille déjà activement avec ses adhérents pour préparer la réouverture au public des commerces non alimentaires, dans des conditions optimales de sécurité, en s'appuyant notamment sur une analyse des risques du parcours clients dans les différents domaines d'activité qu'ils représentent.

William Koeberlé affirme que *« nous avons besoin d'un message politique fort car notre pays - lorsque la crise du Covid-19 sera derrière nous - ne pourra pas se passer de ses commerces non alimentaires présents dans les territoires. Nos commerçants sont conscients de l'effort qu'il faudra fournir et considèrent qu'ils sont également dotés d'une mission de service public »*.

Et d'ajouter que *« les commerces sont avant tout de véritables partenaires des territoires, qui créent de l'activité et animent les centres-villes tout en maintenant le lien social, à condition de leur débloquer les verrous pour leur permettre une reprise rapide »*.

PJ. Communiqué de presse de l'enquête menée du 31 mars au 8 avril 2020 sur les répercussions de la crise du COVID19 sur les commerces en France.

Contact presse CdCF  
Corinne Chautemps  
06 21 01 69 97